

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

JUILLET 2017

N°481

Les 90 ans de l'ANR

P.39 RÉSULTATS DE LA TOMBOLA



Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

Régime unique de retraite : faut-il s'en inquiéter ?	05
Lettre ouverte que le candidat Emmanuel Macron a adressée le 18 avril 2017 à tous les retraités	06
Assemblée générale des 30 et 31 mai 2017	
Motion	08
Qu'est-ce qu'une ordonnance ?	09
Les pensions de réversion	10

> ACTUALITÉ

Cambriolages : les bons réflexes durant l'été	12
Infos express	14
Assurance-vie : attention à la clause bénéficiaire	17

> ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La dépendance ! Faut-il s'assurer ?	18
16 millions de retraités touchent en moyenne 1 376 € par mois	20
La solidarité : une valeur d'avenir	21

> CULTURE

Humour	22
Culture générale	28
Histoire	29
Philosophie	30
Personnages célèbres	32
Langues françaises	33

> LOISIRS

Le compostage : astuces et conseils pour réussir son compost	34
--	----

> JEUX

Mots croisés	36
Mots à caser	36
Mots fléchés	37
La pyramide maya inversée	37
Sudokus	38

> ENTREPRISES

Tombola des 90 ans de l'ANR	39
La station spatiale de Pleumeur-Bodou : les choses sérieuses commencent	42
Livres	45
La Poste	46
La Banque Postale	47

Amicale-Vie 40

OFFRE ANNIVERSAIRE

> VIVRE-INFOS

Adresses des groupes de l'ANR	48
Locations	49
Noces	49
Solutions des jeux	50

> NOS DEUILS (encart)

> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



«On ne subit pas l'avenir, on le fait»

(Georges Bernanos)

Notre Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2017, à Saint-Jean-de-Monts en Vendée, a donc validé la proposition qui lui était faite d'inscrire officiellement dans nos statuts l'ouverture de notre ANR à tous les retraités, quelle que soit leur origine professionnelle, quel que soit leur régime de retraite, à condition qu'ils adhèrent à nos valeurs.

Cette décision ne fait qu'entériner une ouverture de fait que nous pratiquons maintenant depuis plusieurs années en accueillant les conjoints de nos adhérents ou nos associés. Mais cette officialisation nous apparaissait indispensable à la fois pour préparer l'avenir et pour tenir compte des modifications profondes de notre environnement.

Il était de notre responsabilité de mettre en place les conditions qui permettront à notre association de relever tout ou partie des défis qui l'attendent demain :

- **le défi du recrutement :** il nous faut en effet combattre la lente érosion du nombre de nos adhérents et de nos cotisants ; notre démarche vers les autres constituera un élargissement de notre base de recrutement, tout en nous permettant d'acquérir les compétences pour mieux accueillir nos collègues salariés retraités de La Poste ou d'Orange ;
- **le défi du renouvellement :** notre moyenne d'âge est élevée - plus de 76 ans - et ne peut que continuer à s'accroître si nous n'accueillons pas des collègues plus jeunes. Une moyenne d'âge moins élevée ne peut que contribuer à rendre notre ANR plus attrayante pour

des collègues venant tout juste de prendre leur retraite et qui, en prenant des responsabilités au sein de notre association, accentueront son dynamisme ;

- **le défi des ressources :** les aides dont nous bénéficions aujourd'hui peuvent disparaître ; nous devrions alors augmenter sensiblement notre cotisation. Est-ce cela que nous voulons ? L'obtention éventuelle de la reconnaissance de nos actions d'intérêt général facilitera notre accès à d'autres aides financières ; quant aux conséquences au plan fiscal de cette reconnaissance, elles pourront lever à notre profit et celui de nos adhérents certains obstacles qui nous freinent aujourd'hui.

Bien entendu, et c'est naturel, quelques-uns de nos lecteurs ou certains collègues dans nos comités craindront que notre association perde son âme ou que nous dénaturions le terreau sur lequel elle a grandi. Il nous appartient de démontrer que cette inquiétude n'est pas fondée et qu'au contraire l'ouverture que nous prônons permettra à l'ANR de devenir plus puissante et donc de faire mieux entendre auprès des décideurs la voix des retraités.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, persuadé que vous partagez l'affirmation de Georges Bernanos : «*On ne subit pas l'avenir, on le fait* !»

Félix Vézier,
Président national

Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.

Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ÊTES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un **identifiant** : adherent (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

> Abonnements

Juillet 2017 • 90^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale des retraités
de La Poste et d'Orange, fondée
en 1927 par Firmin VIDAL)

> Rédaction

Directeur de la publication :
Félix VÉZIER

Responsable d'édition :
Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Bernard BORRELLY
Gérard BOURACHOT
Yves HAMEAU
Jean-Michel SAGNIER
Philippe THIBAUD

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :
ARMICOM - Flexiburo - Tour A
130 rue du 8 Mai 1945
CS30077 - 92023 Nanterre Cedex

> Administration

Dépôt légal 4^e trimestre 2017
Commission paritaire
n° 0719681872
ISSN 1636-6530
Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national :
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.anrsiege.fr>

Courriel : anrsiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

Pouvoir d'achat : une revalorisation qui tarde !

Eh non ! Il n'y a pas eu de geste de ratapage, même partiel, de notre pouvoir d'achat. Pas la plus petite revalorisation de nos pensions. Et l'inflation se maintient avec une augmentation des prix à la consommation de 0,8 % sur l'année.

> LES CHIFFRES DU MOIS DE MAI

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 101,28 €, la variation annuelle étant de 0,8 %.

L'indice de référence des loyers, au 1^{er} trimestre 2017 passe à 125,90 €, soit **une augmentation de 0,51 % sur une année.** L'indice INSEE des loyers effectifs maintient son constat d'une hausse annuelle de 0,2 %.

Le SMIC rappel : progression de 0,93 % en janvier alors que les prix avaient augmenté de 1,4 % sur l'année 2016. Il est de **9,76 € en horaire brut et de 7,58 € en horaire net** (4 centimes d'augmentation !). Le **mensuel brut**, sur la base de 35 heures, étant de **1 480,27 €**, le **mensuel net** étant à **1 149,07 €**.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES : VARIATIONS ANNUELLES

Logement : le logement avec une hausse annuelle de 1,6 % reste affecté par la hausse des services d'entretien allant jusqu'à 2,7 % pour les menuisiers et charpentiers, 2 % pour la collecte des ordures ménagères, sans oublier le poids très important des prix de l'énergie, + 3,8 %.

Énergie : toutes énergies confondues, la hausse annuelle est de 5,3 %, la palme des augmentations revenant aux combustibles liquides avec + 13,8 % et le gaz + 8,1 %. Il est observé une légère baisse de l'électricité, - 0,3 % sur un an.

Assurances : avec + 2,7 % sur un an le poids des assurances reste important. C'est ainsi qu'il est constaté : + 5,3 % pour les assurances habitation, + 2 % pour les complémentaires santé et + 1,9 % pour les assurances transport.

Alimentation : + 0,4 %. Le poisson frais est toujours à la hausse + 6,8 %. Par contre les fruits sont à la baisse, - 6,1 % sur l'année après une hausse de 10,8 % sur les trois derniers mois. Les prix des légumes frais restent soutenus avec + 2,5 %.

Habillement et chaussures : nous avons tous constaté la baisse de 0,4 % sur l'année.

Transports : leur coût reste élevé avec une hausse de 2,6 %. Il est toutefois permis d'observer un léger tassement du coût des dépenses d'utilisation des véhicules qui passe de 6,2 % à 3,7 %.

Services financiers : légère augmentation à + 2,7 %. Quant aux Services postaux, ils se maintiennent à + 3,8 %.

Santé : baisse annuelle de 0,4 %, mais les coûts augmentent pour les médecins, généralistes + 5,1 %, et pour les soins, spécialistes et dentaires avec + 0,5 %.

Et la suite ne s'annonce pas plus favorable. Chacun a pu entendre les annonces qui nous ont été faites pendant la campagne des élections présidentielles. Nous avons tous noté le projet d'augmenter la CSG de 1,7 point. Cette augmentation devrait affecter les 60 % des retraités qui sont soumis au taux de CSG de 6,6 %.

Les retraités exonérés ou soumis à un taux de CSG de 3,8 % ne subiraient aucun changement. À suivre... de près !

> ET PENDANT CE TEMPS

Apple, la célèbre marque à la pomme dispose de la plus grande réserve mondiale de trésorerie avec 250 milliards de dollars (230 milliards d'euros), un montant qui selon "Les Échos" a doublé en 4 ans et demi. Selon "Le Monde", 90 % de cette somme restent bloqués à l'étranger, à l'abri du fisc américain.

Le nombre de milliardaires dans le monde s'est accru. Selon le magazine "Forbes", il est passé de 1 810 en 2016 à 2 043 en 2017. La richesse totale des intéressés a progressé de 18 % en un an, passant à 7 670 milliards de dollars. Parmi eux, 39 Français, dont les cinq premiers, totalisent une fortune de 125,8 milliards de dollars soit 113,2 milliards d'euros.

Jean-Michel Sagnier